



PRÉSENTATION DU PROJET DE BUDGET 2022

Assemblée Générale du 16 avril 2022

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Le budget 2022 a été établi en considérant que la situation sanitaire s'est améliorée et que les différentes manifestations nationales ou internationales pourront avoir lieu.

Le budget intègre une enveloppe d'augmentation salariale de 2% en plus de l'évolution des effectifs.

L'activité de la Résidence Internationale de Paris est supposée retrouver un niveau plus habituel. Et l'hypothèse majeure consiste à considérer qu'une situation de redressement a pu être mise en place.

Par rapport au Réalisé 2021, les recettes globales 2022 sont en légère augmentation sur le Fonctionnement de 120 k€ et en forte augmentation de 1 040 k€ sur le sport FFH du fait des manifestations exceptionnelles pour lesquelles des financements ont pu être trouvés. Mais en diminution sur les subventions ANS (- 520 k€) (sous réserve de nouvelles dotations matériel, ... en cours d'année).

Les dépenses sont en forte croissance sur le sport FFH (+ 1 180 k€) et en diminution sur le fonctionnement (- 140 k€).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Le projet de budget n'intègre pas à ce stade de provisions supplémentaires.

La FFH est caution de la RIP en garantie de l'emprunt signé par la RIP avec la Société Générale. La dette d'emprunt restant due par la RIP n'a pas été provisionnée dans le budget 2022 (cette dette s'élève à 978 k€) compte-tenu des négociations en cours sur une solution de reprise.

De même à ce stade il n'y a pas d'intégration dans le projet de budget du résultat éventuel des négociations avec la Ville de Paris sur le loyer dû sur le terrain.

Le budget 2022 est **déficitaire de 46 k€**.

Mais l'utilisation de la réserve « Sourds » viendra compenser en partie la charge de 100 k€ des Deaflympics, ce qui devrait permettre d'avoir un résultat théorique proche de l'équilibre.

REMARQUE

Les chiffres présentés :

Les recettes, les dépenses et le résultat 2022.

R 2020 : réalisé 2020

R 2021 : réalisé 2021

B 2022 : projet de budget 2022 au 31 mars 2022

B 2022 vs R 2021 : écart entre le budget 2022 et le réalisé 2021

RECETTES

(en k€)	R2020	R2021	B2022	Ecart B22 vs R21
Fonctionnement	3 609	4 117	4 241	123
Sport ANS	5 192	6 632	6 113	- 519
Sport financé FFH	1 081	1 330	2 373	1 043
S/Total	9 882	12 079	12 727	648
Résidence	444	437	443	6
Total	10 326	12 516	13 170	654

RECETTES

Commentaires B22 vs R21

Fonctionnement : partenariats (+ 505 k€), licences (+ 30 k€), pas de tombola en 2022 (- 249 k€), produits except. (- 65 k€), reprise de provisions (- 140 k€)

Sport ANS : subventions CP CPO (- 70 k€), fonds dédié (- 290 k€), autres subventions ANS (- 110 k€), primes médailles JP (- 30 k€)

Sport FFH : recettes propres (- 120 k€), Handifix (+ 20 k€), manifs except. (1 400 k€), ESQ ANS CNSA (- 290 k€)

RIP : maintien du niveau de recettes

DEPENSES :

(en k€)	R2020	R2021	B2022	Ecart B22 vs R21
Fonctionnement	- 3 235	- 3 718	- 3 575	143
Sport ANS	- 4 697	- 6 339	- 6 072	267
Sport financé FFH	- 2 007	- 2 081	- 3 269	- 1 188
S/Total	- 9 939	- 12 138	- 12 916	- 778
Résidence	- 810	- 541	- 300	241
Total	- 10 748	- 12 679	- 13 216	- 537

DEPENSES :

Commentaires B22 vs R21 (NB : « + » = dépenses en plus dans les commentaires ci dessous)

Fonctionnement : salaires et charges (+ 420 k€), fonctionnement (+ 110 k€), pas de dotation provision arriéré loyers ville Paris (- 300 k€), pas de tombola en 2022 (- 280 k€)

Sport ANS : autres subventions ANS (- 100 k€), primes JP (- 45 k€)

Sport FFH : autres dépenses Sport (- 100 k€), manif. Except. (+ 1 380 k€), CNSA (- 160 k€)

RIP : dotation aux amortissements et provisions (- 270 k€), travaux (+ 30 k€)

RESULTAT

(en k€)	R2020	R2021	B2022	Ecart B22 vs R21
Fonctionnement	374	399	666	267
Sport ANS	495	293	41	- 252
Sport financé FFH	- 926	- 752	- 896	- 144
S/Total	- 56	- 59	- 189	- 130
Résidence	- 366	- 105	143	248
Total	- 422	- 164	- 46	118

RESULTAT

Quelques commentaires :

Résultat final **encore déficitaire**.

Mais réserve « Sourds » pouvant compenser en partie le coûts des Deaflympics.

Dotations ANS prises au niveau annoncé, sans anticiper des financements complémentaires.

Amélioration relative de la situation de la RIP du fait de l'absence de provisionnement (295 k€ en 2021, 591 k€ en 2020).

Le budget 2022 n'intègre pas de provisions exceptionnelles.

BUDGET 2022

(en k€)	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement	4 241	- 3 575	666
Sport ANS	6 113	- 6 072	41
Sport financé FFH	2 373	- 3 269	- 896
S/Total	12 727	- 12 916	- 189
Résidence	443	- 300	143
Total	13 170	- 13 216	- 46